

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0558 du 27/02/2019

Arrêté du 20 février 2019

ARRETE PORTANT MAINTIEN DE CADRES SUR POSTES COMPTABLES C1
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte maintien de cadres sur postes comptables C1 à la direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 01/01/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN DE CADRES SUR DES POSTES COMPTABLES C1 À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES..... | 3 |
|--|---|

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN DE CADRES SUR DES POSTES COMPTABLES C1 À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant maintien de cadres sur des postes comptables de catégorie C1,
à la direction générale des finances publiques au titre de l'année 2019

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les arrêtés 2018 portant réorganisation de postes comptables des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis des commissions administratives paritaires n° 1, 2 et 3 du 14 décembre 2018 ;

ARRÊTE :

Article premier : Suite à des opérations de fusion-restructuration, les cadres dont les noms suivent sont maintenus sur leur poste pour une durée maximale de 2 ans, sans promotion ni modification de grade, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

| N° DGFIP | CIV | PRENOM | NOM | AFFECTATION | | GRADE | DATE D'EFFET |
|----------|-----|------------|-----------|---------------------|-----------------------------|--|--------------|
| 133870 | M. | CHRISTIAN | BREUILLET | YONNE | SPF AUXERRE 1 | Inspecteur principal des finances publiques | 02/12/2019 |
| 133951 | M. | PATRICK | DRONIOU | MAINE ET LOIRE | SIP ANGERS EST | Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques | 01/01/2019 |
| 847958 | Mme | LAURENCE | GARIGLIO | HAUTE-SAVOIE | TM SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS | Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques | 01/01/2019 |
| 149385 | Mme | CHRISTINE | MEYSSIN | LOIRE | SPFE SAINT-ETIENNE 1 | Inspectrice principale des finances publiques | 15/04/2019 |
| 812339 | M. | FREDERIC | MORENO | PYRENEES-ORIENTALES | TM ARGELES-SUR-MER | Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques | 01/01/2019 |
| 133168 | M. | PHILIPPE | PERROY | CHARENTE | SPF ANGOULEME 1 | Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques | 06/11/2019 |
| 813989 | M. | HERVE | SARLIN | ISERE | TM SAINT-EGREVE | Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques | 01/01/2019 |
| 155300 | Mme | MARIE-JOSE | WIMETZ | VAL-DE-MARNE | TS OPH DEPARTEMENTALE | Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques | 01/01/2019 |

Article 2 : Suite à des opérations de fusion-restructuration, le cadre dont le nom suit est maintenu sur son poste pour une durée maximale d'un an, sans promotion ni modification de grade, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

| N° DGFIP | CIV | PRENOM | NOM | AFFECTATION | | GRADE | DATE D'EFFET |
|----------|-----|---------|--------|-------------|------------|---|--------------|
| 814503 | M. | LAURENT | BOUCHE | YONNE | TM CHABLIS | Inspecteur divisionnaire de classe normale des finances publiques | 01/01/2019 |

Article 3 : Suite à une opération de fusion-restructuration et à la fermeture du poste ci-dessous, il est mis fin au détachement dans le statut d'emploi de chef de service comptable du cadre dont le nom suit, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

| n° DGFIP | CIV | Prénom | Nom d'usage | Ancienne affectation | | Nouvelle affectation | | Grade échelon | Date d'effet |
|----------|-----|-----------|------------------|----------------------|----------------|----------------------|-----------|---|--------------|
| 131132 | Mme | CATHERINE | BRANDOMIR-BORGEL | HAUTE-GARONNE | SPF TOULOUSE 1 | HAUTE-GARONNE | DIRECTION | Administratrice des finances publiques adjointe | 18/11/2019 |

Article 4 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 20 FÉVRIER 2019
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
 L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756